

Feuillet N°2023/

Paraphe

Séance du 27/02/2023

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE L'AUDE

Numéro : CS2023- 04	Nombre de Délégués en exercice : 38	Nombre de Délégués présents : 20	Nombre de Délégués votants : 20	Date de convocation : 06/02/2023
---------------------------	---	--	---	----------------------------------

LISTE DES DECISIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU SYNDICAL PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ATTRIBUEES PAR LE COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à 18 heures 00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Covaldem11 (11 000) sous la Présidence de Monsieur Pierre BARDIES, Président du COVALDEM 11.

Présents :

M. Pierre BARDIES - M. Alain COSTES - M. Jean PERILLOU - M. André AMAT - M. Albert NADAL - M. Christian SOULA - M. Christian ARAGOU - M. Daniel LEFEBVRE - M. André VIOLA - M. Luciano STELLA - M. Jean-Louis PETERMANN - M. Jean-Bernard AUDIER - M. Didier CARBONNEL - M. Jean-Pierre PELIX - M. Jean-Michel JEAN (suppléant de M. Michel ZOCCARATO) - M. Pascal VALLIERE - M. Jean-Claude PISTRE - M. Claude LACUBE - M. Gilles CASTY - Mme Marylise RIVIERE

Excusés:

M. Didier COMBIS - M Christophe PRADEL - M. Christian OURLIAC - M. Pierre VIDAL - M. François DEMANGEOT - M. Cédric LEMOINE - M. Serge CAZENAVE - M. Arnaud ALBAREL - M. Michel MOLHERAT - Mme Hélène RIGAUD - M. Michel ZOCCARATO (représenté par M. Jean-Michel JEAN) - M. Roland COMBETTES - M. Jean-François SAÏSSET - M. Thierry LECINA - M. André BONNET - M. Gérard GARCIA - M. Jean-Luc CABILLE - M. Jean-Claude MORASSUTTI - M. Guy VIVES - M. Gilles CASTY

Monsieur **André AMAT** est désigné secrétaire de séance.

Conformément aux termes de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales : « Le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU SYNDICAL:

- 2022-09 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS CREATION DE POSTES : Modification et création de postes
- 2022-10 : FOURNITURE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS CONCLUSION DU MARCHE : signature d'accord-cadre à bons de commandes multi-attributaires sans minimum et un maximum de 395 000 €HT, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commandes pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois par période de 12 mois, à compter du 15/10/2022 avec les sociétés QUADRIA, STV ECO, FABRIQUE DES GAVOTTES, ASSOCIATION SYNDICALE DES FAMILLES. L'attribution des commandes sera déterminée en fonction de la capacité des titulaires à fournir les quantités de composteurs commandés et cela dans les délais impartis. La prestation supplémentaire éventuelle n'est pas retenue.
- 2022-11: LOCATION DE 9 ESPACES MODULAIRES NEUFS ATTRIBUTION DU MARCHE: signature du marché pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois par période de 12 mois, à compter du 11/10/2022 avec la société VIELEM, pour un montant de location annuel de 30 000 € HT par an et un montant total sur 4 ans de 140 500 € HT.
- 2022-12 : TRAVAUX DE RENOVATION DE LA DECHETTERIE DE CAUNES MINERVOIS ET PUICHERIC- ATTRIBUTION DU MARCHE : à la société COLAS (variante) des travaux de rénovation de la déchetterie de Caunes Minervois et Puichéric pour le lot n°1, à savoir « Terrassements généraux Voirie Réseaux Humides » pour un montant total de 93 390 € HT, et avec la société CAZAL pour le lot n°2, à savoir « Génie civil » pour un montant total de 79 220 € HT.
- 2022-13: TRAVAUX DE RENOVATION DE LA DECHETTERIE DE PEPIEUX ET LA CREATION DE LA DECHETTERIE DE VAL DE DAGNE CONCLUSION D'UN AVENANT N°1: signature de l'avenant n° 1 au lot n° 1 avec la société CAZAL pour un montant de 36 109.20 soit 15% d'augmentation par rapport au montant initial, ayant pour objet la mise en place d'un bassin de rétention suite aux recommandations du service hydraulique du département ainsi qu'une défense incendie autonome suite au retour du service eau de Carcassonne Agglo. Le montant total du marché est ainsi porté à 277 086.14 € HT.
- 2022-14 : GUIDE DES PROCEDURES DES MARCHES PUBLICS DU COVALDEM 11, REVISION N°6 : révision n°6 du guide des procédures des marchés publics du COVALDEM 11.
- 2022-15: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS CREATION DE POSTES: Création de postes
- 2022-16: PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL INTERIMAIRE ATTRIBUTION DU MARCHE: signature de l'accord cadre multi-attributaires à bons de commande avec SYNERGIE, RANDSTAD et JUBIL et à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023,

tacitement reconductible trois fois par période de douze mois pour un montant maximum annuel de 150 000€ HT soit un total de 600 000 € HT pour la durée du marché.

- 2022-17: TRAITEMENT DES GRAVATS ISSUS DES DECHETERIES DU TERRITOIRE DU COVALDEM 11 ATTRIBUTION DU MARCHE: à l'entreprise AUDE RECYCLAGE pour l'ensemble des lots pour un montant maximum annuel de 79 200€ HT pour le lot n°1, 26 400 €HT pour le lot n° 2 et 13 200€ HT pour le lot n°3 pour une durée de deux ans fermes tacitement renouvelable deux fois par période de douze mois.
- 2022-18 FOURNITURE DΕ MATERIAUX, **EQUIPEMENTS** OUTILLAGES POUR LA MAINTENANCE DES BATIMENTS ET LEURS EXTERIEURS, ATTRIBUTION DU MARCHE: signature des marchés à bons de commande et leurs éventuels documents d'exécution suivants pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par période de 12 mois à compter du 1er janvier 2023 : Pour le marché de fourniture de matériaux, équipements et outillages pour travaux de maçonnerie et d'aménagement; montant maximum annuel : 60 000 € HT avec les entreprises CUIN PELOUSE, AU FORUM DU BATIMENT, WURTH. Pour le marché de fourniture de matériaux, équipements et outillages pour travaux de peinture ; montant maximum pour toute la durée : 20 000 € HT avec les entreprises NUANCES UNIKALO, COULEUR DE TOLLENS, CUIN PÉLOUSE. Pour le marché de fourniture de matériaux, équipements et outillages pour travaux électriques ; montant maximum pour toute la durée : 52 000 € HT avec les entreprises REXEL et SONEPAR. Pour le marché de fourniture de matériaux, équipements et outillages pour travaux de plomberie, robinetterie : montant maximum pour toute la durée : 40 000 € HT avec les entreprises DSC SAINT GOBAIN, FORUM DU BATIMENT, QUINCALLERIE ANGLES. Pour le marché de Fourniture de quincaillerie, serrurerie, ferraille ; montant maximum pour toute la durée : 40 000 € HT avec les entreprises CUIN, FORUM DU BATIMENT, QUINCAILLERIE ANGLES. Pour le marché de fourniture de matériaux, équipements et outillages de jardin; montant maximum pour toute la durée : 80 000€HT avec les entreprises FORUM DU BATIMENT, CUIN, QUINCAILLERIE ANGLES.
- 2022-19 : SERVICES D'ASSURANCES POUR LE COVALDEM 11, CONCLUSION DU MARCHE : Le Lot 3 : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes avec la société Paris Nord Assurance pour un montant annuel de 48 152.38 soit un montant total de 192 609.52€TTC. Le Lot 4 : Protection juridique avec la SMACL pour un montant annuel de 907.20 € TTC soit un montant total de 3 628.8 €TTC. Le Lot 5 : Protection fonctionnelle avec la SMACL pour un montant annuel de 673.71 €TTC soit un montant total de 2 694.84 €TTC. Les lots n° 1 et 2 sont déclarés infructueux et feront l'objet d'une nouvelle consultation.
- 2022-20 : ACQUISITION DE VETEMENTS PROFESSIONNELS DE TYPE EPI POUR LES AGENTS DU COVALDEM11, AVENANT N°1- REVISION DU BPU : signature de l'avenant n°1 au marché relatif à l'acquisition de vêtements professionnels dans le but de modifier le BPU initial, à compter du 1er novembre 2022.
- 2022-21 : ADMISSION EN NON-VALEUR 2022 DES TITRES PRIS EN CHARGE : Approuvent l'état des créances en non-valeur.
- 2022-22 : VIDAGE DU PRODUIT DES COLLECTES SELECTIVES D'EMBALLAGES COLLECTE EN COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE : prise d'acte de l'impossibilité techniques et de l'absence d'intérêt financier pour les adhérents pratiquant une collecte sélective des emballages ménagers par le biais de colonnes d'apport volontaire d'utiliser les centres de transfert comme point de rupture de charge et d'autre part de la nécessité d'acheminer

directement le produit de ces collectes dans le bâtiment prévu à cet effet sur le site de Salvaza à Carcassonne.

DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT:

2022-18 : DEMATERIALISATION DE L'ENVOI DES CONVOCATIONS ET DES RAPPORTS DU BUREAU ET DU COMITE SYNDICAL ET AUTRES MESSAGES D'INFORMATIONS- RENOUVELLEMENT DE CONTRAT : renouvellement de la solution d'envoi dématérialisé des convocations et des rapports du bureau et du comité syndical du Covaldem11 ainsi que l'envoi de messages d'informations aux élus des collectivités membres avec la société DEMATIS, pour une durée de 36 mois à compter du 8 septembre 2022 pour un montant annuel de 2 600 € HT, soit 7 800 € HT pour la durée du marché.

2022-19 : CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CASTELNAUDARY ET DU LAURAGAIS AUDOIS : cession de la parcelle cadastrée section ZA numéro 348 d'une contenance de 1304 m² sur la commune de Fendeille à la communauté de communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois pour l'euro symbolique. La valeur de cette parcelle est fixée à 912,80 € (neuf cent douze euros et quatre-vingts cents) sur la base de 7000 € / ha.

2022-20 : APPLICATION DE VEILLE REGLEMENTAIRE : signature du marché relatif à la mise en place d'une solution externalisée de veille réglementaire avec la société Echoline, pour une durée d'un an tacitement renouvelable deux fois par période de 12 mois, pour un montant total de 26 420 € HT (à savoir 9 440 € HT la première année puis 8 490 €HT les années suivantes).

2022-21: VIREMENT N°2 DE CREDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE - BUDGET 2022:

Libellé chapitre	Dépenses
Chapitre 23 : Immobilisations en cours déchèteries – Fonction 7212 Collecte des déchets	+66 243,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles – Fonction 7212 Collecte des déchets	-12 301.63 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles – Fonction 7213 Tri, valorisation, traitement déchets	-53 941,37 €

2022-22: LOCATION MAINTENANCE DE DEUX PHOTOCOPIEURS - AVENANT N°1- REVISION DU BPU: signature de l'avenant n°1 au marché relatif à la location maintenance de deux photocopieurs dans le but de modifier le BPU initial, à savoir une augmentation de 8.25% du prix par page (à savoir 0.002912 € HT le prix par page noir et blanc et 0.02804 € HT le prix par page couleur) à compter du 1er juillet 2022.

2022-23 : ACQUISITION EPI (Equipements professionnels individuels) - AVENANT N°1- REVISION DU BPU : signature de l'avenant n°1 au marché relatif à la fourniture d'équipements professionnels dans le but de modifier le BPU initial, à compter du 1er septembre 2022. Le montant maximum annuel de 10 000€ HT n'est pas modifié.

2022-24 : ACQUISITION MODULE GRAPHIQ PUBLIQ PREMIUM EKSAE : signature du contrat avec la société EKSAE portant sur la mise en place d'un abonnement mensuel Graphiq Publiq Premium ainsi qu'un accompagnement composé de MOOC, une assistance DSN et 5 sessions de formations à distance, pour un montant total de 4960€ HT pour une durée d'un an, puis 3 540 € HT les 3 années suivantes, soit un total de 15 580 € HT pour 4 ans à compter du 1^{er} novembre 2022.

2022-25 : LOCATION MAINTENANCE DE DEUX PHOTOCOPIEURS - AVENANT N°2- MODIFICATION DU MARCHE : signature de l'avenant n°2 au marché relatif à la location et maintenance de deux photocopieurs ayant pour objet l'installation, la location et la maintenance d'un troisième copieur pour le bâtiment C du siège administratif, pour un montant d'installation de 300 € HT, de location trimestrielle de 675 € HT, et de maintenance trimestrielle de 64.17 € soit un coût total supplémentaire pour 6 trimestres (soit jusqu'au 30 avril 2024) de 4 735.02€ soit une augmentation du montant total du marché de 17.8 %.

2022-26 : CONVENTION DE PARTENARIAT A TITRE GRACIEUX ET PONCTUEL AVEC L'ENTREPRISE KIABI : signature de la convention de partenariat à titre gracieux et ponctuel avec l'entreprises KIABI, ayant pour objet une prestation de sensibilisation de la clientèle de KIABI Carcassonne au tri des déchets textiles les 23 et 24 novembre 2022 au sein dudit magasin.

2022-27: VIREMENT DE CREDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE BUDGET 2022 N°3:

Libellé chapitre	Dépens es
Chapitre 67 : Charges spécifiques	-3 800 €
Chapitre 66 : Charges financières	3 800 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	-9 204 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	9 204 €

2022-28 : REALISATION D'UNE ETUDE D'ANALYSE DES COUTS DU SERVICE DE REDEVANCE SPECIALE ET L'ACCES DES PROFESSIONNELS EN DECHETERIE : signature du marché relatif à l'étude d'analyse des coûts du service de redevance spéciale et l'accès des professionnels en déchèterie avec le bureau d'étude Ecogeos pour un montant de 24 980 € H.T. Le début d'intervention est fixé en janvier 2023 et le délai d'exécution de l'étude est de six mois à compter de la notification.

2022-29 : CONTRAT DE LOCATION D'UNE RUCHE PEDAGOGIQUE et son entretien : signature de la convention avec Monsieur Maffre Pierre, à compter

du 15 octobre 2022, pour une durée d'un an tacitement reconductible 3 fois par période de douze mois pour un montant mensuel de 100 € HT soit 1 200 € HT par an.

- 2022-30 : CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'INSTALLATION DE CLIMATISATION DU COVALDEM11 : signature du contrat avec la société S.A.V THIERRY relatif la maintenance de l'installation de climatisation du Covaldem11 pour un montant de 4 116.67€ HT pour une durée de 13 mois à savoir du 1er septembre 2022 au 30 septembre 2023.
- 2022-31 : CONTRAT DE MAINTENANCE DE DEUX CHAUDIERES A PLAQUETTES DU COVALDEM11 : signature du contrat avec la société EURL BOYD SOLAIRE ENERGIES relatif la maintenance et au dépannage des deux chaudières à plaquettes du Covaldem11 pour un montant de 4 168.68€ HT pour une durée de 13 mois à savoir du 1er septembre 2022 au 30 septembre 2023.
- 2022-32 : ACQUISITION DE MEMOIRE SUPPLEMENTAIRE POUR LES SERVEURS VIRTUELS DU COVALDEM11 : signature du contrat avec la société AVITI relatif à l'acquisition de mémoire (64Go 2RX4 DDR4 RDIMM 3200MHz) à compter de la présente décision pour un montant de 6 960 € HT.
- 2022-33 : SERVICE D'EXTERNALISATION DE LA SAUVEGARDE DES DONNEES DU COVALDEM11 : signature du contrat avec la société COM NETWORK relatif à l'externalisation de la sauvegarde des données du Covaldem11 à compter de la présente décision pour un montant de 4 397.2 € HT annuel pour une durée de 12 mois tacitement renouvelable 3 fois par période de douze mois.
- 2022-34 : ACQUISITION D'UNE SOLUTION DE SUPERVISION DE L'ENSEMBLE DES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DU COVALDEM11 : signature du contrat avec la société CENTREON relatif à l'acquisition d'une solution de supervision de l'ensemble des infrastructures informatiques du COVALDEM11 à compter de la présente décision pour un montant de 2 752 € HT annuel pour une durée de 12 mois tacitement renouvelable 4 fois par période de douze mois relatif à la redevance annuelle, l'acquisition de la licence pour un montant de 2 320 € HT, ainsi qu'une prestation d'installation d'un montant de 3 600 € HT soit un montant total de 19 680 € HT sur 5 ans.
- 2022-35 : ASSISTANCE SUR SITE POUR LE LOGICIEL EKSAE RH : signature du contrat avec la société EKSAE à compter du 1er janvier 2023 portant sur 4 journées par an d'assistance sur site pour un montant annuel de 4 600 € HT soit un montant sur 4 ans de 16 400€ HT.
- 2022-36 : RENOUVELLEMENT DE DEUX COMMUTATEURS : signature du contrat avec l'entreprise SYAGE relatif à l'acquisition de deux commutateurs pour un montant de 6 331.06 € HT.
- 2022-37 : CONTRAT GENERAL DE MAINTENANCE DES PORTAILS ET DES LOGICIELS TRADIM : signature d'un contrat avec l'entreprise TRADIM relatif à la maintenance des portails Tradim pour un montant annuel de 1 800 € HT, renouvelable deux fois par période de douze mois, soit 5 400 € HT sur trois ans à compter du 1er janvier 2023. Signature d'un contrat avec l'entreprise TRADIM relatif à

la maintenance des logiciels Tradim pour un montant annuel de 3 200 € HT, renouvelable deux fois par période de douze mois, soit 9 600 € HT sur trois ans à compter du 1er janvier 2023.

2022-38: COLLECTE, REMISE, AFFRANCHISSEMENT ET ACHEMINEMENT DES COURRIERS ET COLIS-ATTRIBUTION DU MARCHE: signature d'un marché relatif à la collecte, la remise, l'affranchissement, et l'acheminement des courriers et colis du Covaldem11 avec La Poste pour un montant maximum annuel de 16 000 € HT soit 64 000€ HT pour toute la durée du marché, soit 4 années à compter du 1er janvier 2023.

2022-39 : FOURNITURE DE MATERIELS DE BUREAU, PAPIER et PAPIER ENTETE ET ENVELOPPES PERSONNALISEES- ATTRIBUTION DU MARCHE : signature d'un marché relatif à la fourniture de bureau (lot n°1) avec Lacoste pour un montant maximum de 24 000 € HT pour toute la durée du marché, soit 4 années à compter du 1^{er} janvier 2023. D'un marché relatif à la fourniture de papier (lot n°2) avec Lacoste pour un montant maximum de 8 000 € HT pour toute la durée du marché, soit 4 années à compter du 1^{er} janvier 2023. Le lot n°3 est déclaré infructueux et un marché sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R2122-2 du Code de la Commande Publique sera conclu.

2022-40 : FOURNITURE DE PRODUITS PETROLIERS PAR CARTE-ATTRIBUTION DU MARCHE : relatif à la fourniture de produits pétroliers par carte avec la société TOTAL ENERGIES à compter du 1er janvier 2023 pour une durée d'un an renouvelable trois fois par période de douze mois pour un montant maximum annuel de 22 000€ HT soit 88 000 € HT sur toute la durée du marché.

2022-41: ACQUISITION ET MAINTENANCE D'UN BROYEUR NEUF MULTI-VEGETAUX THERMIQUE- ATTRIBUTION DU MARCHE: relatif à l'acquisition et la maintenance d'un broyeur neuf multi-végétaux thermique avec la société MELIX, pour un montant de 45 157.28 € HT dont 39 650 € HT relatif à l'acquisition du broyeur et 1 835.76€ HT par an relatif à la maintenance (soit 5 507.28€ HT sur la durée totale du marché)

2022-42: ACQUISITION ET MAINTENANCE DE DOUZE UNITES DE CLIMATISATION: signature d'un marché avec la société Vaissière et fils relatif à l'acquisition et la maintenance de 12 unités de climatisation pour un montant total de 19 520 € HT dont 15 200 € HT relatif à l'acquisition des unités de climatisation et 1 080€ HT par an relatif à la maintenance soit 4 320€ HT sur la durée totale du marché.

2022-43 : CONTRAT DE SERVICES D'ASSISTANCE MAINTENANCE EKSAE : signature d'un contrat de services d'assistance maintenance avec la société EKSAE pour les logiciels EKSAE SIRH et EKSAE FINANCES pour un montant annuel de 11 099.78 €HT soit 44 399.12€ HT sur 4 ans.

2022-44 : CONTRAT D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE : signature d'un contrat d'assurances des responsabilités et des risques annexes avec Paris Nord Assurance incluant la responsabilité civile et les risques environnementaux de la formule « solution alternative ». Le montant

annuel est de 8 173.78 € HT pour la responsabilité civile et 6 750 € HT pour les risques environnementaux soit un total de 14 923.78 € HT, soit 59 695.12 € HT pour 48 mois.

2023-01: FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE-ATTRIBUTION DU MARCHE: signature d'un accord-cadre à compter du 1er janvier 2023 pour une durée d'un an renouvelable deux fois par période de douze mois avec la société Office Express pour un montant maximum annuel de 28 000€ HT.

Par conséquent, les membres du Comité syndical prennent acte des décisions prises par le Bureau Syndical et le Président, au titre de leurs délégations.

Le Président, Pierre BARDIES

André AMAT Secrétaire de séance

Mise en ligne le : 13/3/2-23